



Pacs et demande de carte de sejour

Par **borges**, le **20/05/2011** à **06:23**

Bonjour,rnrnSuis brésilien, et suis en france a presque 4 ans, et suis toujours dans l'illégalité, je bosse, je paye mes comptes comme tout les monde,rnmas je n'ai jamais payé les impôts parce que je pensé que ça n'ete pas important et que je ne resterait pas longtemps. Mas aujourd'hui j'ai une copine, on vivre en cumcubinage, pensons on a se pacser mais pour la demande de carte de sejour, on n'ai pas de preuve sufisant pour ça, et comme je n'eté pas toujours déclarée je peur de faire la demande pour quand meme! Savez-vous des information que puis-je comencer a prendre un chamin pour resoudre cette malhoreuse situation, parce que suis fatigué vraiment de ne pas pouvoir vivre normalement!rnmrci a tous!rnet a bientôt!!!

Par **chatona**, le **20/05/2011** à **10:11**

premier des chose le pacs en lui meme nes pas un droit pour obtentions d un titre de sejour seulemnt une apreciations mais cé toujours une bonne chose pour les preuve il serai bien apres le pcs de declarer vos impot a 2 mais il vous faut un titre de sejour pour les impot ensuit tout pruve que vous vivait ensemble sur le meme toit edf france telecom a vos deux nom prenez un avocat pour vous aidez dans vos demarche surtout si apres un ans de pacs vous demender une regularisation a la prefecture de votre domicile ne leur dites ps que vous travailler legalemnt a moin de fournir une asstestion vous autorisant a travailler bonne chance

Par **boy75003**, le **19/03/2012** à **12:16**

Bonjourrnrnje vis avec un Brésilien depuis 8 mois, pacsé depuis le 12 janvier 2012rnrnnous n

arrivons meme pas à obtenir un titre de séjour, ils demandent 1 an de pacs pour cela, ...rnrnon a trouvé un employeur mais il réclame une carte de residence ou titre de sejour, rnrnon ne sait plus quoi faire, il a besoin d un travail meme au black mais rienrnrnhelp